

Le 19 novembre 2021

**La Région obtient l’ouverture prochaine d’une formation au brevet d'initiation à la mer (BIMer) pour les jeunes normands**

**Suite à la demande de la Région, une étude sera menée cette année par le Rectorat afin d'envisager l'ouverture d’une formation au brevet d'initiation à la mer (BIMer) dans les établissements normands à partir de la rentrée scolaire 2022. A titre expérimental, une première formation sera proposée en septembre 2022 au lycée Maupassant Descartes de Fécamp.**

Officialisé par le décret n° 2020-1158 du 21 septembre 2020, le Brevet d’Initiation à la Mer est un nouveau diplôme créé par l’Education nationale afin de permettre aux élèves d'acquérir des notions transversales sur le milieu maritime tout en construisant leur projet d'orientation en valorisant les métiers liés à la mer. Ce diplôme national peut être proposé à tous les élèves volontaires de la classe de 3ème à la classe préparatoire, des voies générales, technologiques et professionnelles.  Pour valider ce diplôme, il est attendu des élèves qu'ils suivent pendant un an une quarantaine d'heures d'enseignement sur les activités professionnelles et la culture scientifique et technique dans le domaine de la mer (savoirs météorologiques fondamentaux, construction des navires, connaissance des espaces maritimes...). Les élèves doivent également participer à des sorties pédagogiques : visites d'entreprises (chantier naval, installation portuaire, etc.), rencontres avec des professionnels de la mer. Ils bénéficient aussi d'une initiation à la pratique d'activités nautiques.

Mise en œuvre dans le Var, en Bretagne et en Polynésie, cette formation n'était jusqu'à présent pas proposée dans l'académie de Normandie, obligeant les jeunes normands à changer de région pour pourvoir bénéficier de cet enseignement.

Face à ce constat, la SNSM du Calvados avait souhaité sensibiliser Sophie Gaugain, 1ère Vice-Présidente en charge du développement économique, à l’intérêt de proposer cette formation aux lycéens normands.

Ainsi, en raison des enjeux maritimes que la Région souhaite porter, Hervé Morin, dans un courrier en date du 2 juin 2021, a sollicité le Rectorat afin que soit étudiée la possibilité de proposer cette formation dans les établissements du secondaire, en s'appuyant en particulier sur les lycées maritimes et les lycées disposant de formations en lien avec les formations de la mer.

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Sophie Gaugain, 1ère Vice-Présidente en charge du développement économique, et Bertrand Deniaud, Vice-président en charge des lycées et de l’éducation, se réjouissent de l’ouverture de cette formation et espèrent que cette expérimentation permettra son déploiement dans de nombreux autres établissements normands ces prochaines années.

*« Avec plus de 700 km de littoral, deux lycées maritimes, de nombreux ports maritimes et fluviaux d'envergure, le développement de l'énergie éolienne en mer, ainsi que les activités de pêches, de conchyliculture, touristiques et de plaisance, la Normandie est une région résolument tournée vers la mer. À travers sa stratégie maritime adoptée le 18 mars 2019, la Région entend conforter et promouvoir cette identité maritime à travers différents axes stratégiques parmi lesquels la formation aux métiers liés à la mer. La mise en place du brevet d'initiation à la mer dans les lycées normands s’inscrit dans cette perspective. Elle traduit aussi la volonté de la Région de mener une politique au service de la réussite des jeunes normands et qui leur permette de se former, ici, en Normandie, aux métiers qui les inspire »* a rappelé Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr